



Non versement du RSA

Par **dadi0450**, le **28/06/2019** à **09:37**

Bjr je viens de recevoir un courrier de la CAF pour m'annoncer que mon RSA est débloqué pour le mois de juin. Mon RSA à été suspendu depuis le mois de mars car je n'ai pas fourni le récépissé de dépôt de ma nouvelle demande d'ASPA. Je ne comprends le pourquoi mes droits ne seront pas débloqués depuis mars jusqu'en mai. En plus j'ai reçu un courrier de la Caf me disant que l'ASPA est prioritaire au RSA. Merci de votre réponse. Bien cordialement
Anna

Par **Visiteur**, le **28/06/2019** à **11:19**

Bonjour, même si les 2 peuvent aller de pair, le RSA est diminué de l'Aspa. Vous ne pouvez pas cumuler l'intégralité du montant de l'ASS ou de l'Aspa et celui du RSA.

Il est plus avantageux de conserver le montant de l'Aspa (868,20 € par mois), car il est plus élevé que celui du RSA (559,74 €).